

Les notaires de  
**La Tour d'Aigues**  
sous l'Ancien Régime



Source : Les registres du notaire Georges Gueidan (1653-1665) <sup>1</sup>

Prise en notes : Thomas SPINOSA <sup>2</sup>

Description :

**3 E 69/305 :**

1662 : Une abjuration

---

<sup>1</sup> . Registres 3 E 69/304 et 305.

<sup>2</sup> . Site : [Prat Généalogie](#)

**AD 84****Notaire de La Tour d'Aigues****3 E 69/305  
Georges Gueidan****1660-1665****Prise en notes : Thomas SPINOSA**

Je remercie Thomas SPINOSA de m'avoir permis d'exploiter son travail de dépouillement pour ce qui concerne les protestants <sup>3</sup>.

**1662****f° 148 :**

Abjuration

Le 01/06/1662, par-devant messire Grégoire Pol, vicaire perpétuel de ce lieu de La Tour-d'Aigues, Salomon Lombard, bourgeois, de ce lieu, a exposé audit messire Pol « *que feu ses père et mère l'ont eslevé à la profession de la religion prétendue réformée, à laquelle il a aussi eslevé Salomon, Anthoine et Jaques cy-presans, ses enfens, jusques à ce jourd'huy, que se trouvant âgé d'environ 80 ans, sain toutefois par la grâce de Dieu d'esprit, il a pleu au bon Dieu d'avoir compassion de luy et de l'inspirer à quitter ceste religion erronée et de faire profession de la religion catholique apostolique et romaine, et de croire tout ce qu'elle comande de croire à ses enfens, confessans sans aucune creinte que hors de ladite Église il n'y a point de salut, estant bien et duement instruit de tout ce qu'elle comande de croire, et que hors d'icelle il n'y a point de salut, ce qu'il a fait cognoistre à ses dits enfens, lesquels aussi touchés du Saint Esprit sont en mesme volonté que luy d'abjurer ladite religion prétendue réformée, et de vuivre et mourir en ladite religion catholique apostolique et romaine, prométant avec ses dits enfens de la garder constemment, moyénant la grâce de Dieu jusques au dernier soupir de leur vie, et tant qu'il luy sera possible la fera tenir et garder tant à eux qu'à tous ceux qui seront sous sa charge, déclarant en outre ledit Sr Lombard et ses dits enfens qu'au cas qu'à l'avenir leur aviène de faire le contrère, ce que Dieu ne permète, ils se soumétron à toutes les peines portées par les saints décrets et constituions canoniques, requérant ledit messire Pol leur vouloir donner l'absolution de l'excommunication qu'ils ont encourue, ce en les recevant dans ladite Église catholique apostolique et romaine, les randre participans de toutes les grâces et prières dont jouissent les fidelles dans la comunion d'icelle, ce que ledit messire Pol vicaire leur a acordé et suivant le pouvoir à luy donné par M<sup>gr</sup> l'éminentissime cardinal Grimaldy,*

<sup>3</sup> . Voir : <https://prat-genealogie.fr/84/La%20Tour%20d%20Aigues/305.pdf>

*archevesque d'Aix, il a absous lesdits Lombards, père et fils, de toute l'excommunication contre eux encourue, et fait iceux participans de toutes les grâces et suffrages dont jouissent les fidelles chrestiens catholiques apostoliques romains, et de tout, je dit notère, en ay concedé acte, ce de ce que [sic] lesdits Lombars, père et fils, entre les mains dudit messire Pol, ont juré sur les saints Évangiles et promis moyénant la grâce de Dieu ne contrevenir jamais ».*

Acte fait et publié dans la chapelle de Notre-Dame-du-Riau [Réal], au terroir de La Tour-d'Aigues, en présence de haut et puissant seigneur messire Alphonse d'Oraison, comte de Bourbon, marquis d'Oraison et autres places, de M. [blanc dans l'acte] Dandré, conseiller du Roi au parlement de Provence, de messire Armand Darnaud, chanoine en l'église métropolitaine Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence (13), M. Hugues Dorgon écuyer, seigneur de Puimicheau, messire [blanc dans l'acte] Monier, prêtre de la ville de Pertuis (84), M. Jean Charles de Thoroux, écuyer d'Aix-en-Provence, M. Melchion et M. Jean Danjou, père et fils, écuyers de la ville de Pertuis, M<sup>e</sup> Balthzar Emin et M<sup>e</sup> Gaspard Plantard, consuls de ce lieu, et autres tant du lieu de Pertuis que de La Bastidonne (84).

[Signé : Pol, Lombard, André, Arnaud, Oraison, Monier, de Thoroux, Dourgon]